

L'Écho de la tour

Bulletin d'information d'Ambleny

N° 1

Un été de festivités

Jazz

Kermesse

Brocante

Fête foraine...

...et toutes les infos

Juillet - Septembre 2014



N° 1
juillet-septembre 2014
Trimestriel,
nouvelle série

Sommaire

Infos municipales 3

Mairie, jours et heures d'ouverture.
Bibliothèque, jours de permanence.
Aux nouveaux habitants.

Conseils municipaux 4

Compte rendu du conseil municipal
du 20 juin 2014.

État-civil 4

Naissances, Mariages, Décès.

Travaux 4

Signalétique du village.

Commissions 5

Remise des prix des maisons fleuries.
Sécurité, rencontre avec le quartier
Pont-Cheminet Hygnières.

Manifestations 6

Ça s'est passé à Ambleny cet été...

Infos pratiques 8

Papiers d'identité, les formalités.
Permis de conduire, les nouveautés.
Les Bouchons d'amour, récup'.

Contacts 9

Emplois Services et insertion.

Écoles 10

Kermesse, une réussite.
Rythmes et activités périscolaires.

Temps libre 11

Le temps des vacances au centre de
loisirs.

Loisirs 12

Les escapades du Comité d'animation.
FAR, le nouveau club de foot.
Agenda, les dates à retenir .

Édito

La rentrée des classes a eu lieu il y a un mois, déjà. Les effectifs sont en hausse sensible, les rythmes scolaires, avec les cinq matinées de classe en place, ainsi que les NAP (nouvelles activités périscolaires) très diversifiées et regroupées sur l'après-midi du vendredi, permettent aux enfants de terminer la semaine « en décompressant ». Le choix de ces activités, totalement gratuites, est un véritable succès.

Nous allons bientôt parler du budget de l'an prochain, et ce budget est un véritable défi : faire plus avec beaucoup moins ! Cela me paraît difficile... Les dotations de l'État diminuent depuis quelques années de manière assez substantielle... Il est même prévu **moins trente pour cent** pour les trois années à venir !

Nous en reparlerons forcément dans les prochains numéros de « L'Écho de la tour », qui vient de subir un lifting et que vous retrouverez plus souvent, puisqu'il paraîtra quatre fois par an.

Bon dernier trimestre à toutes et tous.



Christian Pérut
mairie d'Ambleny

L'Écho de la tour

Éditeur Mairie d'Ambleny, 11, rue de la Tour, 02290
03 23 74 20 19 - ambleny.mairie@orange.fr

Directeur de la publication Christian Pérut
Rédaction Bulletin conçu et réalisé par la commune d'Ambleny.
Crédits photos : Commune d'Ambleny, Festival Jazz'n Ambleny, Emplois et Services,
Comité d'animation, DR.
Imprimerie V Suin, 02880 Bucy-le-Long.

BUREAU 02
Du particulier au professionnel
CALIPAGE

Matériel Fournitures Mobilier de bureau

ZC rue des Moines 02200 VILLENEUVE ST GERMAIN
Tel : 03.23.73.43.59 Fax : 03.23.73.43.99
du lundi au samedi matin : 8h00-12h00 / 13h30-18h30

S.A. MAUPRIVEZ
www.mauprivez.fr

NE CHOISISSEZ PAS VOTRE ENTREPRISE AU HASARD
Fiez-vous à un professionnel **RGE**

15 Rue Châtelain Zone 46 Tréport 02290 AMBLENY
Tel : 03 23 74 20 31 Fax : 03 23 74 21 09
Email : la.mauprivez@orange.fr

Capital 120 000 € - N° de RCS 853 883 090633 - APE 4322A

**Boulangerie
Pâtisserie
Confiserie**

24, rue Pont-Cheminet 02290 AMBLENY

Ouvert tous les jours
de 8h30 à 12h et de 14h à 19h
et le Dimanche de 8h30 à 12h

Sabine & Xavier
03 23 74 20 43

FERME LE JEUDI

PHILIPPE MOLINÉ

COUVERTURE
ZINGUËRIE
ÉTANCHÉITÉ
ISOLATION
DÉMOUSSAGE

Téléphone Soissons Téléphone Ambleny
03 23 59 27 01 03 23 74 30 84

32, Bd Condorcet - SOISSONS

Aux nouveaux habitants

Vous venez d'arriver à Ambleny, faites-vous connaître auprès de la mairie pour les différentes procédures administratives :

- ♦ Branchements électricité, eau, téléphone, gaz, assainissement...
- ♦ Inscriptions diverses à l'école, cantine, centre de loisirs...

Listes électorales

Les élections départementales auront lieu en mars 2015.

Pour pouvoir voter, vous devez vous inscrire sur les listes

- ♦ avant le 31 décembre 2014.

L'inscription est automatique pour les jeunes de 18 ans, si les formalités de recensement ont été accomplies.

Mairie

La plupart des démarches administratives, nationales ou locales, sont à effectuer à la mairie de votre domicile.

Le secrétariat de la mairie reçoit le public pour tout ce qui concerne les formalités avec l'administration et la vie du village.

Par ailleurs, pour des questions diverses, les élus sont à votre écoute. Vous pouvez les rencontrer en prenant rendez-vous à la mairie.

Ouverture du secrétariat

- ♦ Lundi, de 9 h à 12 h et de 13 h 30 à 18 h.
- ♦ Mardi, Jeudi, Vendredi, Samedi, de 9 h à 12 h.

Coordonnées de la mairie

- ♦ 11, rue de la Tour, 02290 Ambleny
- ♦ 03 23 74 20 19
- ♦ ambleny.mairie@orange.fr

Bibliothèque

La bibliothèque municipale est ouverte à tous, petits et grands, plusieurs jours par semaine. Un grand choix de livres est à votre disposition. Mode d'emploi.

Vous aimez la lecture? Josette, Patricia, Françoise, Micheline et Marie-Agnès, les cinq bénévoles qui animent la bibliothèque, ont plaisir à rencontrer les anciens et les nouveaux Amblenois afin de leur présenter la diversité et la richesse des ouvrages proposés.

Vous pouvez emprunter jusqu'à trois livres tous les quinze jours, parmi les fonds de la bibliothèque d'Ambleny et de la bibliothèque départementale de l'Aisne qui travaillent en duo. Plus de 6 000 livres sont à votre disposition, ainsi que des magazines pour adultes et enfants.

- ♦ Pour les adultes : « L'Histoire », « Géo » et « Sciences humaines ».
- ♦ Pour les enfants : « J'aime lire ».

Les habitants des villages environnants bénéficient des mêmes conditions que ceux d'Ambleny.

Tarif

- ♦ Le prêt des livres est gratuit.

Jours et horaires d'ouverture

- ♦ Mardi, de 13 h 30 à 17 h.
- ♦ Vendredi, de 10 h 30 à 11 h.
- ♦ Samedi, de 11 h à 12 h.

Pendant les congés scolaires

- ♦ Mercredi, de 10 h 30 à 12 h.

Association Les Amis de la bibliothèque d'Ambleny

Les lecteurs peuvent apporter leur aide à la bibliothèque pour l'achat ou le don de livres.

Renseignements auprès de

- ♦ Josette Lefèvre, 06 11 88 77 29, lefevre_josette@orange.fr

Conseil municipal

Les conseils municipaux sont ouverts au public, et les comptes rendus sont consultables sur le panneau d'affichage.

Élections sénatoriales

L'objet du conseil du vendredi 20 juin était l'élection des délégués titulaires et des suppléants chargés d'élire les trois sénateurs du département de l'Aisne, le 28 septembre 2014, à Laon.

Les conseillers municipaux candidats sont élus simultanément sur une même liste, suivant le système de la représentation proportionnelle, avec application de la règle de la plus forte moyenne, sans panachage ni vote préférentiel.

Pour Ambleny, Christian Pérut, Monique Ferré et Daniel Fourreaux ont été élus délégués titulaires, Sophie Lamarre, Charles-André Petit et Isabelle Vilpoux-Pérut suppléants, avec 12 voix pour et 2 contre.

État civil

Naissance

5 mars Wéham SARROCA BOUCLY

Mariage

20 septembre Wilfried GREFFIER et Lucie DUPUIS

Décès

25 juin Muriel KRAUSE née BAUDIN, 52 ans

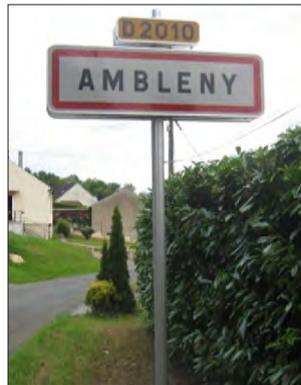
29 juin Jacqueline NAMY, 84 ans

8 juillet Jeanine LACOUR née BROCHETON, 83 ans

13 juillet Jacques FLOURY, 76 ans

9 septembre Éric DESCHAMPS, 59 ans

18 septembre Bernard BARBET, 80 ans



Signalétique

Les nouveaux panneaux sont arrivés.

Commandités par le conseil général de l'Aisne, les nouveaux panneaux de signalisation des entrées et des sorties d'agglomération ont été posés cet été dans le village et ses hameaux.

Plus hauts, plus visibles, ils répondent aux nouvelles normes en vigueur. Leur nombre a également diminué puisque l'entrée et la sortie sont indiquées de chaque côté du panneau.

Énergie

Le saviez-vous ? Pendant l'année 2013, l'éclairage public d'Ambleny, qui compte 295 points lumineux, a fonctionné pendant 2 617,59 heures et consommé 86 498,26 kilowattheures.

Gendarmerie

Attention ! La gendarmerie de Vic-sur-Aisne a modifié ses horaires. L'accueil du public est ouvert

- ♦ Le lundi, de 14 h à 19 h.
- ♦ Le samedi, de 14 h à 19 h.

COUVERTURE
TRAVAUX NEUFS & ENTRETIEN
AMENAGEMENT DE COMBLES



CLEROY Jean-Yves
32, Rue Mahieux
AMBLENY
Tél: 03.23.74.29.08



Le Tonneau
Vins fins • Champagne • Alcools

Vente de vins en vrac
et en bouteille

Location de fûts
pour réception

8, avenue de l'Aisne - 02200 SOISSONS
Tél. 03 23 53 73 11 - Fax : 03 23 93 60 44
SARL au capital de 50 000 € - Siret 338 697 261 00018

Maisons fleuries

La commission Fleurissement a récompensé les lauréats 2014 du Prix des maisons fleuries.

En juin, les membres de la commission extra-municipale, composée d'élus et d'habitants qui souhaitent s'investir dans la vie de la commune, ont sillonné les rues d'Ambleny pour choisir les maisons qui contribuent à l'embellissement de notre village. Des petits changements ont été apportés à cette nouvelle édition. Dans un esprit d'égalité, il n'y a plus ni tableaux d'honneur ni classement par catégories. Et si le nombre de lauréats a été réduit à dix, en revanche le prix, toujours sous forme d'un bon d'achat, a augmenté de 10 € et passe à 30 €.

L'exception confirmant la règle, il y a un onzième gagnant. En effet, dès la première réunion de la commission, à l'unanimité et dans un même élan, les noms de Claudine et Bernard De Ré ont jailli de toutes les lèvres. Depuis de nombreuses années leur maison est toujours abondamment fleurie, côté jardin comme côté



Remise des prix, salle des Associations, aux lauréats 2014 choisis par la commission Fleurissement, présidée par Monique Ferré, 2^e adjointe.

rue, et ils n'ont jamais été récompensés pour cause d'élection au conseil municipal, jusqu'en mars dernier.

Le 20 septembre, tous se sont retrouvés dans la salle des Associations autour du verre de l'amitié.

Les 10 lauréats 2014

- ♦ **Joëlle et Georges Clergue**,
rue des Fosses.
- ♦ **Christiane Gomulak**,
rue du Soulier.
- ♦ **Ghislaine et Jean-Claude Jouanin**, rue de Chantereine.
- ♦ **Micheline Legrand**,
rue du 21^e BIR.

- ♦ **Patricia et Christian Lemaire**,
rue du Rollet.
- ♦ **Béatrice et Jean-Luc Pottier**,
rue Poiteau.
- ♦ **Claudine et Jean-Pierre Scat**,
rue du 21^e BIR.
- ♦ **Annick et Jean-Claude Serain**,
rue de Montaigu.

- ♦ **Stéphanie et Laurent Ulmuck**,
rue Mahieux.
- ♦ **Claudine et Jean-Marc Vautier**,
square Pierre-Hénin.

Prix spécial du jury

- ♦ **Claudine et Bernard De Ré**,
rue du Pont-Cheminet.

Sécurité

Des rencontres entre élus et habitants seront organisées au long de l'année pour débattre de la sécurité dans les quartiers. La vitesse des véhicules, souci prioritaire, revient en leitmotiv.

Le 9 juillet dernier, la première rencontre entre des habitants des rues du Pont-Cheminet et d'Hygnières avec les membres de la commission Sécurité a réuni plus d'une vingtaine de personnes. Chacun a pu s'exprimer pour expliquer les problèmes rencontrés et donner son avis pour trouver des solutions. Le choix dépendra aussi du coût de réalisation.

Différentes options ont été proposées par les participants : radars pédagogiques, chicanes, zones 30 km/h,

ralentisseurs, panneaux Stop... Si elles ont toutes une efficacité indéniable, elles présentent aussi des inconvénients. Par exemple, les chicanes entraînent une gêne de manœuvre pour les véhicules agricoles — nombreux en zone rurale — qui risquent de les dégrader, elles peuvent aussi provoquer des accidents par temps de neige ou de verglas.

Plusieurs riverains de la rue du Pont-Cheminet ont demandé à ce que les dos-d'âne centraux pavés soient démontés. Ils ont pu constater que, contrairement à l'effet souhaité, ils ne servent pas à canaliser les voitures dans leur file, un certain nombre roulant dessus, ce qui les rend plus dangereux qu'utiles. Étant donné que, dans cette rue, d'importants travaux, entre autres l'enfouissement du réseau des eaux pluviales, sont programmés

courant 2015, les éléments de sécurité définitifs ne pourront être réalisés qu'après leur achèvement. Par ailleurs, la pose provisoire d'une chicane ou d'un ralentisseur est envisagée pour des essais, à hauteur de la Maison familiale.

La vitesse excessive de certains conducteurs est un problème récurrent. Lors d'une étude réalisée il y a quelque temps, des compteurs de véhicules ont été posés. Ceux-ci enregistrent divers éléments : le nombre de véhicules, l'heure de passage, la vitesse... Les plus grandes vitesses relevées ont eu lieu la nuit, à plus de 100 km/h. Dans la journée, moins de 15% des véhicules roulent au-dessus de la vitesse autorisée.

Ce premier contact enrichissant et constructif sera renouvelé bientôt dans un autre quartier.

6 Manifestations

Ça s'est passé à Ambleny...

Cérémonies, rencontres, fêtes, concours, concerts, repas... qui ont animé le village cet été.

18 juin



La municipalité a renoué avec la tradition de commémorer l'**appel du général De Gaulle** lors de la Seconde Guerre mondiale.

20 juin

Pêche aux canards, jeux picards, maquillage et, pour la première fois, un tobogan géant et des promenades à poney ont fait le succès de la **kermesse de l'école**. La journée s'est terminée avec le spectacle donné par les enfants de toutes les classes qui ont exécuté avec entrain plusieurs numéros de danse.



22 juin

Avec plus d'une centaine d'exposants, la **brocante** a innové en se déroulant dans les rues. Elle a envahi celles du 21e BIR, des Jardins, du Moulin et une partie de la rue de la Plaine. Exposants, riverains et visiteurs ont tous apprécié cette expérience à renouveler.



28 juin

Le Festival Jazz'n Ambleny remporte toujours un succès bien mérité. Cette sixième édition a accueilli deux formations néerlandaises. Le Peter Beets Trio (1) a donné un aperçu de son talent avec l'interprétation de jazz traditionnel, et le Frits Bayens Big Band (2) nous a entraînés sur des rythmes brésiliens avec sa belle chanteuse Josee Koning.



12, 13, 14 juillet

Pendant trois jours, la **fête communale** a battu son plein. Des manèges pour les enfants et le retour des autos-tamponneuses pour les grands, des stands forains, un bal disco, une course pédestre, organisée par l'association Pour le plaisir de courir, avec 91 participants (1), un lâcher de 200 ballons (2), un concert de jazz manouche avec le groupe Gadge't Swing (3), un concours de tir à la carabine, catégories hommes, femmes et enfants (4)... Une belle réussite.



27 juillet

Le traditionnel **méchoui**, qui proposait aussi cette année grillades et frites, a rassemblé pas moins de 107 personnes pour un déjeuner convivial. En fin d'après-midi, Les Volontaires de la République, venus faire des démonstrations de tir d'armes anciennes, ont attiré de nombreux spectateurs.



1^{er} août

A 16 h, Ambleny a commémoré l'appel à la mobilisation générale de la Première Guerre mondiale en sonnant le **tocsin** pendant 5 mn, en hommage à tous les soldats partis au combat.



6 septembre

Équipés par les centres Leclerc, 4 équipes mixtes, adultes et enfants, ont sillonné rues et chemins du village lors de la première **opération propreté**.



7 septembre

Départ rue d'Hygnières du **Prix des dirigeants**, organisé par

l'Entente cycliste de la vallée de l'Aisne (ECVA), sous l'égide de l'Ufolep. Les 80 coureurs ont parcouru de 54 km à 72 km en 18 à 24 tours. Le circuit les faisait passer par le hameau du Soulier.



Papiers d'identité

Validité, formalités, documents à fournir...

Carte nationale d'identité

Depuis le 1^{er} janvier 2014, la carte d'identité nationale est valide pendant 15 ans pour les personnes majeures. Elle reste à 10 ans pour les mineurs. Cette mesure est appliquée automatiquement aux cartes sécurisées (plastifiées) délivrées entre le 2 janvier 2004 et le 31 décembre 2013.

La première demande ou le renouvellement d'une carte se fait à la mairie de votre domicile. La présence du demandeur est obligatoire lors de la constitution du dossier et du retrait de la carte. La première demande est gratuite.

Pièces à fournir

- ♦ 2 photos d'identité en couleur, récentes et identiques, format 35 x 45 mm.
- ♦ Un justificatif de domicile de moins de 1 an (quittance EDF, eau, loyer, téléphone...), original et photocopie.
- ♦ Copie intégrale de l'acte de naissance de moins de 3 mois.
- ♦ Le livret de famille pour les femmes mariées et les mineurs.
- ♦ Le jugement du tribunal pour les enfants si séparation des parents.
- ♦ Un justificatif de nationalité française pour les naturalisés.
- ♦ L'ancienne carte, original et photocopie (pour un renouvellement).

En cas de perte ou de vol

En plus des documents ci-dessus, vous devrez fournir

- ♦ Un timbre fiscal de 25 €.
- ♦ Un autre document officiel avec photo.

Dans tous les cas, il vous sera demandé les nom, prénom, date et lieu de naissance de vos parents.

Passeport

Le dossier d'un passeport est à demander dans les mairies de Vic-sur-Aisne, Soissons ou Villers-Cotterêts, sur rendez-vous.

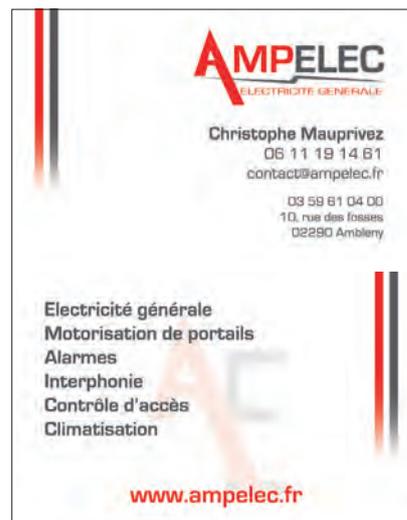
Récup' de bouchons

Le saviez-vous ? Ne jetez plus vos bouchons en plastique ! Un bac de récupération est à votre disposition dans le hall de la mairie pour les déposer. L'association Les Bouchons d'amour les récupère pour participer au financement de matériels, de fauteuils roulants, et d'aménagements de locaux pour des personnes handicapées.

Contact à Ambleny M. Carlos Ameao, 03 23 74 85 56, cameo@wanadoo.fr

carrelages - sanitaires
OK
CARRELAGES
9, rue porte Crouy
SOISSONS - Tél: 03 23 59 57 70

du lundi au vendredi de 8h30 à 12 h et de 14h à 19h
le samedi de 9h à 12h et de 14h à 19h



Permis de conduire

Perdu, détruit par accident ou volé : maintenant c'est payant !

Depuis le 1^{er} septembre, le renouvellement d'un permis de conduire perdu, volé ou détruit involontairement est payant : 25 €, à régler en timbre fiscal. Il s'achète dans un bureau de tabac, un centre des finances publiques ou une trésorerie.

La première demande et le renouvellement avec présentation de l'ancien permis de conduire ne sont pas soumis à ce droit de timbre.

Conduite accompagnée à 15 ans et permis B à 17 ½ ans.

Dans le cadre de la réforme du permis de conduire, le ministère de l'Intérieur souhaite autoriser la conduite accompagnée dès 15 ans et le passage des épreuves du permis B dès 17 ½ ans. Il veut également :

- ♦ Mieux faire connaître le dispositif du permis à 1 € et l'ouvrir même à ceux qui ont échoué à l'examen.
- ♦ Créer un prêt de complément d'un montant de 300 €.

Enfin, une attestation scolaire de sécurité routière de niveau 3 (ASSR 3), devrait être mise en place en classe de seconde.

Emplois, services et insertion

L'association gère deux activités distinctes : Emplois et Services et le chantier d'insertion. La première met en relation des particuliers ayant besoin d'aide pour des divers travaux, ponctuels ou occasionnels, avec des personnes à la recherche d'un emploi. Le chantier d'insertion embauche des personnes sous contrat et organise le suivi, l'encadrement et leur formation afin de faciliter leur insertion sociale.

Emplois et Services

L'association Emplois et Services est gérée par un conseil d'administration composé de bénévoles, et trois employées permanentes collaborent à son fonctionnement quotidien. En 2013, 216 usagers ont fait travailler 128 demandeurs d'emploi pendant 21655 heures. L'association permet à ces personnes de retrouver le chemin vers un métier, en leur proposant des missions chez des particuliers, des artisans, des agriculteurs, des communes... Ces missions ont pour objectif de les remettre dans une dynamique de retour à l'emploi en les mettant en situation d'exercer une tâche avec respect des horaires et des consignes. La fonction de l'association est de proposer des travaux mais également des formations qui doivent permettre à ces personnes d'envisager une reconversion.

Pour réaliser ces mises à disposition, l'association a besoin d'utilisateurs qui sollicitent ces personnes, en sachant qu'étant dans le champ de l'insertion ils ne peuvent exiger le niveau d'un professionnel. Ces utilisateurs donnent non seulement la possibilité aux demandeurs d'emploi d'augmenter leur chance de retour à un emploi, mais également d'obtenir un revenu digne qui leur permet de réduire leur précarité.

Les missions les plus demandées sont le jardinage, le ménage, le bricolage, le repassage, mais aussi faire les courses d'une personne qui ne le peut plus, la garde d'enfants, le soutien scolaire, la peinture, le lessivage, etc. Cette liste n'est pas exhaustive.

Quant à la concurrence avec les professionnels, elle n'a pas lieu d'être : les personnes mises à disposition ne sont pas des professionnels ! Elles interviennent au domicile en utilisant

le matériel du demandeur. En effet, l'association ne peut pas fournir de matériel. De plus, les tarifs pratiqués par l'association et ceux des professionnels montrent bien qu'il ne peut pas y avoir de comparaison. Enfin, nous ne sommes pas autorisés à effectuer des devis avant chaque mission, même si une évaluation est établie au début de chaque première démarche.



Le chantier d'insertion donne l'opportunité d'un retour vers l'emploi à ceux qui en sont privés depuis longtemps.

Vous avez besoin d'un coup de main ? Ayez le réflexe de demander à Emplois et Services l'aide dont vous avez besoin. Nous vous proposerons quelqu'un dans des délais très rapides. Vous n'avez aucune autre démarche administrative à effectuer. Nous vous adresserons la facture en fin de mission. Ce faisant, vous rendez un très grand service au demandeur d'emploi qui viendra effectuer cette mission.

Depuis deux ans, nous constatons une baisse sensible du nombre d'heures réalisées, et cette situation nous inquiète. Nous privilégions l'augmentation du nombre d'heures – d'où la recherche de nouveaux usagers – plutôt que celle du prix horaire. Chaque fois qu'un particulier, une commune, un artisan ou un agriculteur nous sollicite pour une mission, il donne une chance à un demandeur d'emploi de sortir de sa situation.

Le chantier d'insertion

L'insertion, qu'est-ce que c'est ? C'est accompagner des demandeurs d'emploi dans un parcours vers l'emploi. Créé par l'Association de promotion des chemins verts, puis porté par la Communauté de communes du pays de la vallée de l'Aisne (CCPVA), le chantier d'insertion est géré par Emplois et Services depuis 2004.

Le chantier emploie 16 bénéficiaires du RSA et a, pour activité support, l'entretien des chemins de randonnée de la CCPVA. Ce sont ces agents que vous rencontrez dans les chemins de vos communes pour les entretenir tout au long de l'année. Les 16 agents, hommes et femmes, sont répartis en 2 équipes de 8. Ils travaillent respectivement du lundi matin au mercredi midi, puis du mercredi midi au vendredi soir.

L'objectif de ce chantier est aussi de contribuer à ce que chacun construise un parcours professionnel pendant un contrat de 6 mois renouvelable. Ce parcours est accompagné par un professionnel qui contribue à la recherche de formations qualifiantes, d'immersions en entreprise (stages) ou d'emploi pour ceux qui sont le plus aptes. Chaque année, des agents quittent le chantier avec un emploi durable, d'autres suivent une formation qualifiante. Enfin, nous mettons l'accent sur l'obtention du permis de conduire et des moyens de locomotion, deux éléments essentiels à l'insertion professionnelle.

Emplois et Services

- ♦ 30, rue d'Hygnières, Ambleny
- ♦ 03 23 74 06 99
- ♦ www.emplois-et-services-vic-coucy.com

Kermesse

Incontournable, cette fête a marqué la fin de l'année scolaire sous le signe de l'enthousiasme.

Alors que, cette année, la tendance était plutôt à l'abandon, les représentants des parents d'élèves, motivés et dynamiques, aidés par des parents non élus et soutenus par la nouvelle municipalité, se sont fortement investis afin que cette fête perdure et d'en faire une véritable réussite. Réussite par la diversité des animations, dont deux nouveautés : balades à poney et toboggan gonflable géant. Réussite également d'un point de vue financier.

Les représentants des parents d'élèves tiennent à remercier ici les entreprises et les commerçants pour leurs dons, ainsi que le Comité d'animation et les employés communaux pour leur aide précieuse. Sans oublier l'investissement de Patrick Dubus et de son équipe.



Des petits aux plus grands, toutes les classes ont donné un spectacle animé devant de nombreux spectateurs sous le charme.

C'est aussi avec grand plaisir que les élus ont offert la viande de notre barbecue. Ils tenaient à marquer le coup car la kermesse est, à leurs yeux, un moment incontournable de l'année scolaire. C'est la raison pour laquelle, un comité d'animation spécifique sera

créé afin de faire en sorte que la réussite soit encore davantage au rendez-vous pour l'édition 2015. D'ailleurs, afin de faciliter la présence des parents dès le début des animations, une réflexion est ouverte pour qu'elle ait lieu le samedi après-midi.

Rythmes 'n' Nap

Cette année, les nouveaux rythmes scolaires des écoliers d'Ambleny se dérouleront sur une demi-journée, le vendredi après-midi.

Depuis la rentrée de septembre, la réforme des rythmes scolaires est obligatoire dans toutes les écoles maternelles et primaires de l'enseignement public. Devant les controverses rencontrées à la suite de la première année de réforme, les communes ont désormais la possibilité de regrouper les trois heures de temps périscolaire sur une seule demi-journée, au lieu de les répartir sur plusieurs jours, tout en conservant cinq matinées de travail.

En concertation et avec l'accord des représentants des parents d'élèves et des enseignants, la municipalité d'Ambleny a choisi cette solution pour cette année scolaire 2014-2015. Les NAP (nouvelles activités périscolaires) sont regroupées le vendredi après-midi et réparties sur deux séances de 1 ½ heure chacune. Comme l'an passé, les activités proposées sont diverses et variées dans les domaines du sport, des activités manuelles et culturelles. Les enfants pourront en changer à chaque nouveau cycle (entre deux périodes de congés).

À la maternelle

- ♦ Gymnastique motricité.
- ♦ Lecture, anglais.
- ♦ Multijeux.
- ♦ Marionnettes.

À l'école primaire

- ♦ Foot, rugby, judo, basket, badminton.

- ♦ Anglais.
- ♦ Loisirs créatifs.
- ♦ Peinture.
- ♦ Théâtre, marionnettes.
- ♦ Informatique.
- ♦ Cuisine.
- ♦ Céramique (uniquement pendant le dernier cycle).

Rentrée des classes

Le saviez-vous ? Pour l'année scolaire 2014-2015, les écoles d'Ambleny comptent 160 élèves :

- ♦ 48 en maternelle.
- ♦ 112 en primaire.

DOMAINE DE MONTAIGU
Chambres d'Hôtes

16, rue de Montaigu
Le Soulier - 02290 AMBLENY
Tél. : +33 (0)3 23 74 06 62
- Fax : +33 (0)3 23 59 28 16
Site : www.domainedemontaigu.com
E-mail : info@domainedemontaigu.com

Le temps des vacances

Le Centre de loisirs d'Ambleny ou ALSH, accueil de loisirs sans hébergement, accueille les enfants de 3 ½ ans à 14 ans révolus pendant les congés scolaires. Petit tour d'horizon des activités de l'été.

Plusieurs sorties étaient au programme en juillet : la nature à la Mer de Sable, le cinéma à Soissons, avec « Dragon 2 » et « Les vacances du petit Nicolas », le cirque à Neuilly-Saint-Front, et les animaux au nouveau Zoo de Paris. Les deux semaines d'août ont eu pour thème la Préhistoire avec l'intervention de Céline Boulogne, de l'association Les enfants d'abord, qui a initié les petits vacanciers aux techniques de la peinture préhistorique et à la pédagogie de la nature. Une journée très appréciée autant par les enfants que les parents et les animateurs. La visite du parc Aisne Autruche, à Verneuil-sous-Coucy, a permis de rencontrer des zébus, poneys, yack, autruches, alpagas... et de participer à un circuit pédagogique et à un parcours sensoriel pieds nus. Pendant les deux mois, en plus des habituelles activités manuelles et sportives, tous les enfants sont allés faire du poney.

Le centre en pratique

À partir de la rentrée scolaire 2014-2015, le centre fonctionnera uniquement pendant la première semaine



Peinture sur bois ou sur papier, les enfants ont donné libre cours à leur imagination.

des petites vacances de la Toussaint, d'hiver et de printemps et tout le mois de juillet. Comme auparavant, le centre est fermé pendant les congés de Noël et le sera désormais en août. Si vous ne l'avez déjà fait, inscrivez vos enfants sans tarder pour la Toussaint.

Le centre cet automne

Vacances de la Toussaint

- ♦ Ouvert du lundi 20 octobre au vendredi 24 octobre.

Horaires

- ♦ De 9 h 30 à 12 h et de 14 h à 17 h.
- ♦ Possibilité d'accueil à partir de 8 h, et jusqu'à 18 h.
- ♦ Le vendredi jusqu'à 17 h.
- ♦ Restauration sur place (facultative).

Renseignements et inscriptions

- ♦ À la mairie d'Ambleny.

Artisan Chocolatier Créateur



13 rue du Docteur Agricole
Ambleny - 06 24 98 04 30

site : www.lesgourmandisesdecorinne.fr

Espace boutique

Sur rendez-vous et samedi de 14 h à 18 h30



Départ

Après neuf années passées au centre de loisirs d'Ambleny, Aïcha Mendli a demandé sa mutation dans une autre région pour des raisons familiales. Nous la remercions ici et lui souhaitons de réussir sa nouvelle vie.



Poterie la Pissotte
38 Rue de Maubrun, Ambleny

**céramique utilitaire
cours de tournage**

Ingeborg KLEIJNAN
lapissotte.ceramique@orange.fr

visite à l'atelier tous les jours
sur rendez vous 0323 74 12 49

**Épicerie
de la Tour**

Mme Pottier
Tel : 03.23.74.20.59

1, place de l'Église
02290 AMBLENY

Ouverture 8 h 45 - 12 h 30 / 16 h - 19 h 30
Fermeture lundi et dimanche après-midi

Escapades

Le Comité d'animation organise des sorties chaque été. Deux destinations, la Somme et l'Oise.

Au programme cette année, direction la plage et les dunes de sable de Fort-Mahon, dans la Somme. Malgré un ciel couvert en cette journée du 5 juillet, les plus courageux n'ont pas résisté à l'appel des vagues. Quant au parc Saint-Paul, à quelques kilomètres de Bauvais, le 30 août, les attractions ont fait le bonheur des enfants autant que des parents.

Ces voyages ont remporté un franc succès auprès des Amblenois qui ont été nombreux à répondre présents. Si le soleil manquait au départ de ces deux journées, il était bien présent dans le cœur et dans l'esprit des



Les dunes de Fort-Mahon et les Amblenois en route pour le parc Saint-Paul.



gens qui ont unanimement apprécié ces escapades touristiques.

But !

FAR, le tout nouveau club de foot, aux initiales des communes qui le soutiennent, Fontenoy, Ambleny et Ressons-le-Long, a joué son premier match début septembre. Des débuts encourageants.

Dimanche 7 septembre, le stade Robert Pérut, à Fontenoy, une des meilleures pelouses du sud de l'Aisne, a vu les débuts du nouveau club qui compte déjà une trentaine d'adhérents. Une première équipe a joué contre celle de Vic-sur-Aisne. Si le FAR a ouvert le score en marquant le premier but en fin de première mi-temps, les Vicois ont égalisé en tout début de la seconde mi-temps. Égalité donc pour cette rencontre inaugurale. Quant à la seconde équipe, qui a joué contre Acy, si la victoire n'était pas au rendez-vous, tout espoir n'est pas perdu ! Nous souhaitons une belle saison aux joueurs et à leurs dirigeants.

Renseignements et inscriptions

- ♦ Bruno Robache, président, f.a.r.fc@orange.fr
- ♦ Pascal Mangouero, secrétaire, 06 11 58 34 36.



Des adhérents du FAR, le nouveau club de foot, avec les élus de Fontenoy, Ambleny et Ressons-le-Long.

Agenda

Octobre

Samedi 4

Loto de l'Amicale des Aînés d'Ambleny, 18 h, salle de la Vigne Catherine.

Samedi 11

Opération brioches Papillons blancs. Bourse aux jouets, vêtements et livres de la CCPVA, de 10 h 30 à 17 h 30, salle de la Vigne Catherine.

Samedi 18

Soirée moules-frites, 20 h 30, salle de la Vigne Catherine.

Novembre

Dimanche 9

Loto de l'ECVA, 14 h, salle de la Vigne Catherine.

Dimanche 16

Repas des Aînés, 12 h 30, salle de la Vigne Catherine.

Samedi 22

Tournoi de belote du Comité d'animation, 20 h, salle de la Vigne Catherine.

Dimanche 30

Cyclo-Cross de l'ECVA Ufolep, Championnat départemental, 13 h 30, rue d'Hygnières.

Décembre

Dimanche 7

Loto de Noël de l'ECVA, 14 h, salle de la Vigne Catherine.

Dimanche 14

Bal du Western Country Show d'Ambleny, 14 h, salle de la Vigne Catherine.

Billets de 10 €

Le saviez-vous ? Après ceux de 5 €, les nouveaux billets de 10 € font leur apparition cet automne.

